



Sommaire

Communication	1
Travaux	2
CCAS	4
Finances	6
Enfance - Jeunesse	8
Urbanisme - Patrimoine	9
Sport - Associations	10
Expression des élus	11
Festivités	12

“Le mot du Maire”

Vivaroises, Vivarois,
Récemment, le Conseil municipal a reçu les membres du Conseil d'administration du CCAS pour que soit présentée l'action sociale communale (voir en pages 4 et 5).
Chacun a pu se rendre compte de l'étendue des services apportés aux personnes. Le partenariat avec les associations d'intérêt social est très actif.
Le projet d'aménagement d'ensemble Billon - Roubine - Parking du Creux se construit. Un grand merci à tous ceux qui participent à la concertation pour en faire un exemple de lieu partagé.
La première tranche de pose des caméras de vidéo protection va démarrer prochainement.
Suite à l'achat par la commune du vaste terrain et de la maison appartenant à Monsieur Gauthier, la future crèche sera construite par la Communauté de Communes à coté de l'école maternelle.
Le recours fait par des personnes des Quartiers Beilleure et Barulas contre la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été rejeté.
Nous agissons toujours, avec détermination, pour défendre les projets qui servent l'intérêt général de Viviers.
Autre bonne nouvelle : la réception à l'Elysée du 31 mai dernier a confirmé que notre Maison des Chevaliers était lauréate dans le cadre de la mission confié par le Président de la République à Stéphane Bern, pour la sauvegarde du patrimoine.
Pour finir, pensez à réserver vos places pour le Repas Républicain du 13 juillet, Place de la Roubine.
Que vive l'amitié !



Christian LAVIS,
Maire de Viviers

Communication

Nouvel aménagement pour un meilleur accueil

Afin d'améliorer l'accueil du public et de mettre en conformité l'accessibilité des personnes handicapées, le bureau du Service Accueil/Etat-Civil a été réaménagé, fin 2017. En effet, si vous êtes venus en Mairie, vous avez pu constater l'installation de nouveaux mobiliers et d'un espace plus confidentiel pour une meilleure gestion de certains dossiers.



Nouveau site internet en préparation !

Vous l'avez certainement constaté, notre site internet a grandement besoin de rafraîchissement. Un prestataire travaille actuellement sur sa rénovation en partenariat avec le service communication de la Mairie. Nous souhaitons vous proposer un site ludique dans lequel vous trouverez rapidement des réponses à vos interrogations. Il sera plus interactif, vous aurez la possibilité de suggérer des mises à jour d'informations mais également réserver une salle ou encore effectuer une demande de prêt de matériel.



1 weekend, 2 associations

Si notre site internet a besoin d'un coup de frais, notre page Facebook *Ville de Viviers* en revanche est très active. En début d'année, nous avons passé la barre des 1 000 j'aime et cela ne cesse d'augmenter, plus de 1 200 personnes nous suivent aujourd'hui.

Ce support de communication fonctionne très bien, les gens interagissent beaucoup ce qui permet une bonne diffusion de l'information.

C'est pour ces différentes raisons que nous avons lancé une campagne de communication réservée à nos associations via cette page. Toutes les associations ont été invitées à participer en adressant une présentation ainsi que des photos au service communication. L'opération était simple, comme son nom l'indique, nous présentons chaque weekend 2 associations vivaroises, une publication le samedi et une le dimanche. Grâce à ces publications, plusieurs associations ont ensuite été contactées et ont reçu de nouvelles adhésions.

Viviers sur Instagram !

La commune dispose depuis peu d'un compte Instagram.

N'hésitez pas à nous suivre et à ajouter le #viviers dans vos publications, nous partagerons les plus belles photos sur notre compte !



Instagram

Aménagement du bas-côté Cité de la Victoire

A la demande des administrés, un aménagement a été fait pour permettre aux véhicules de se garer le long de la route de la cité de la Victoire.



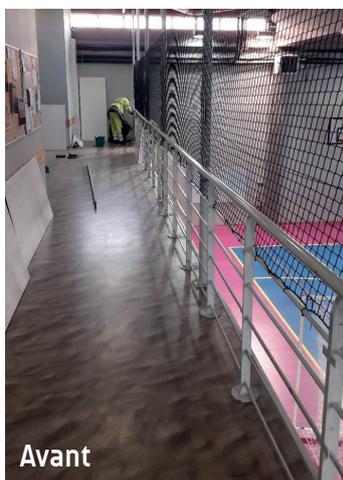
Aménagement de l'intersection Faubourg de la Madeleine / Chemin de la Madeleine



Depuis plusieurs mois, lorsque l'on arrive par le nord, il est interdit de tourner à gauche pour emprunter le Chemin de la Madeleine. En effet, cette manœuvre était très dangereuse. Les services techniques ont mis en place un panneau signalant l'interdiction et ont installé du mobilier urbain pour sécuriser le trottoir et empêcher le stationnement de véhicules réduisant ainsi l'angle de braquage.

Mise en sécurité de la rambarde du gymnase

L'équipe Bâtiments des Services techniques a sécurisé la rambarde du gymnase grâce à des panneaux compact polyrey stratifiés en 8 mm.



Avant



Après

Aménagement du parking du Centre culturel

Afin d'améliorer le stationnement et l'accessibilité du centre culturel, des travaux ont été entrepris au niveau du parking.



Les pins ont été coupés, les racines qui avaient soulevé le bitume ont été arrachées, le terre-plein a été retiré.

Deux places PMR ont été créées sur ce nouvel emplacement.

Rénovation de la fontaine de la Roubine

Notre belle fontaine n'est plus toute jeune, elle présentait de nombreuses fuites et affichait une petite mine. Les services techniques se sont attelés à lui refaire une beauté. 3 semaines plus tard, après quelques réparations, le passage de la sableuse, d'un produit d'étanchéité et d'une peinture adaptée, la voici comme neuve, pour le plaisir de tous !



Propreté urbaine

L'équipe Voirie est actuellement très mobilisée pour le nettoyage des rues et du centre ancien. En effet, nous entrons dans la période estivale et les touristes vont être de plus en plus nombreux à arpenter nos rues. Pour répondre à la demande, les services sont épaulés par des emplois en CDD qui permettent de couvrir la semaine, passage régulier tôt le matin, mais aussi les weekends et jours fériés.

Port de plaisance

Où en sont les travaux de rénovation du port de plaisance ?

Suite aux travaux de dragage réalisés au printemps 2017, la commune de Viviers a programmé pour le mois de juin 2018 des travaux de modernisation des pontons du port de plaisance.

L'objectif est d'accueillir dans de meilleures conditions et en toute sécurité les plaisanciers. Nous souhaitons également optimiser la capacité d'accueil en se dotant de 18 anneaux dès cet été.

Exemple de structures qui seront installées dans notre port



Exemple de structures qui seront installées dans notre port



Le site de Viviers est l'un des plus appréciés et reconnus entre Lyon et

Arles de part sa position géographique, son cadre naturel et patrimonial. Il reste un atout indéniable pour l'attractivité touristique de notre territoire.

Nous souhaitons également vous informer que le port de plaisance de Viviers est finalement resté une compétence de la commune.

Le détail des travaux prévus :

- Rénovation de la rampe de la mise à l'eau
- Arrachage et évacuation des pieux existants
- Fourniture et battage de 5 pieux
- Fourniture et pose de pontons, catways, passerelles et nacelles
- Fourniture et pose de bornes d'eau et électricité.

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Bilan 2017

La mission du CCAS est d'accueillir, d'accompagner et d'orienter les Vivarois.

En 2017, 1 259 accueils ont été réalisés, soit une augmentation de 10,54 % par rapport à 2016.

L'aide administrative représente 22 % de ces accueils, le relais avec une autre administration comme la CAF, les caisses d'assurances retraite, le département, représente 33 % des accueils, l'aide sociale légale 16 % et l'aide sociale facultative 29 % (repas à domicile, bus du mardi matin, aide aux vacances, repas et colis des aînés, aides financières, accès à la culture...).

Le budget

Le budget de fonctionnement du CCAS est légèrement inférieur à 150 000 € avec une participation financière de la commune de 124 000 €.

Vous pouvez retrouver le bilan d'activité complet du CCAS sur le site internet de la mairie :

<http://www.mairie-viviers.fr/fr/services-municipaux/ccas>

Les permanences

Conseil Départemental de l'Ardèche : Accueil assuré par les travailleurs sociaux sur rendez-vous.

ALPEV : Atelier de l'Ecole des Echanges le lundi de 14h à 15h30.

Mission Locale du Teil : Accueil des jeunes sur rendez-vous le mardi matin.

Référent insertion de l'association le Terreau : Accueil sur rendez-vous des bénéficiaires du RSA en vu de l'élaboration du contrat d'engagement.

FNATH : Permanence le samedi matin

Croix Rouge Française : Permanence sur rendez-vous et aides aux jeunes parents en complément des aides du CCAS.

Les partenariats

Ma Commune Ma Santé

Courant 2016, le CCAS de Viviers a signé une convention avec l'association ACTIOM, afin de proposer aux Vivarois(es), des offres de complémentaires santé. Le correspondant local reçoit les administrés sur rendez-vous au CCAS.

Bus santé

Le Bus Santé a pour objectif d'améliorer et de faciliter l'accès au dépistage de la rétinopathie diabétique, principale cause de cécité en France.

Opération brioches

Le CCAS apporte un soutien administratif à l'ADAPEI, pour l'organisation de l'Opération Brioches qui se déroule chaque année début octobre sur la commune.

Association Prêts d'honneurs municipaux

Son objet est d'apporter une aide financière, sous forme de prêt à court terme, aux Vivarois(es) connaissant des difficultés momentanées.

Mutualité Sociale Agricole

Bilan de santé individuel avec une infirmière et une diététicienne au sein des locaux du CCAS.

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Les actions

Aide sociale légale

Le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aide médicale, RSA, aide aux personnes âgées, domiciliation...) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes telles que le conseil départemental, la préfecture ou les organismes de sécurité sociale.

Aide sociale facultative

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

C'est dans ce cadre que le CCAS de Viviers met en place les actions suivantes :

• Apporter une aide au quotidien

- Aide alimentaire

En 2017, ce sont 11 129 kg de denrées qui ont été distribués avec le soutien de la Banque Alimentaire. Chaque mois ce sont 52 familles soit 140 personnes qui bénéficient de l'aide alimentaire du CCAS.

- Aide aux vacances

En 2017, le CCAS a apporté son aide aux familles pour 697 journées d'accueil. 65 enfants ont bénéficié de l'aide aux vacances du CCAS, pour un budget de 1 722 €.

- Aide financière

En 2017, il a été accordé 27 secours pour un montant de 2 768,66 € et 2 prêts pour un montant de 625 €.

• Favoriser le maintien à domicile

- Portage de repas à domicile

L'inscription se fait au CCAS. Le coût du repas est de 6,49 €.

En 2017, on constate une augmentation de 8 % du nombre de repas livrés.

- Le marché de Viviers en minibus

Depuis 1998, le CCAS assure un service de transport le mardi matin afin de permettre aux personnes âgées qui sont loin du centre ville de se rendre sur le marché hebdomadaire de Viviers. Il y a plusieurs arrêts : cité du barrage, quartier Valmont, 4 chemins, les Sautelles, les Opalines, la Lauze et Sarazin.

- Visite à domicile

L'animatrice assure des visites à domicile chez environ 30 personnes âgées isolées de Viviers.



• Faciliter l'accès au numérique

- Point numérique

Un poste informatique est mis à disposition par la CAF de l'Ardèche pour les démarches sur le site CAF.fr mais aussi pour l'accès aux sites des autres administrations.

- Ateliers informatique

15 Vivarois(es) ont participé régulièrement à ces ateliers au cours de l'année 2017.



• Animation auprès des Aînés

- Repas et colis des Aînés

L'an dernier, ce sont 231 convives qui ont participé au repas. De plus, 301 colis ont été remis aux personnes qui n'ont pas pu participer au repas et 35 colis ont été remis aux Vivarois(es) qui sont en EHPAD. Le budget consacré à cette action a été de 17 126,83 €.

- Jumelage avec le CCAS de Caumont sur Durance

Deux rencontres ont été organisées en 2017 : une en février pour la Chandeleur à Caumont sur Durance et une en septembre à l'espace de



restitution de la Caverne du Pont d'Arc.



• Accès à la culture pour tous

- Itinérance Bis

Depuis 5 ans le CCAS, CAVAJAZZ et l'ALPEV mènent un projet artistico-convivial d'action sociale intitulé « Itinérance Bis » comprenant une Anti-chorale et des ateliers dans les EHPAD de la commune avec les enfants du centre de loisirs et l'artiste associé. Cela aboutit à des créations qui sont restituées lors des ateliers live au théâtre. 2 concerts gratuits sont également proposés chaque année sur Viviers au travers des « heures bleues ».

Le budget primitif 2018

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2018. Il respecte les principes budgétaires : annualité, unité, universalité, spécialité, sincérité et équilibre.

Le projet de budget 2018 a été bâti sur les bases du rapport d'orientation budgétaire présenté le 26 février 2018. Malgré la baisse des dotations de l'Etat (- 350 000 €), ce projet de budget a été établi avec la volonté :

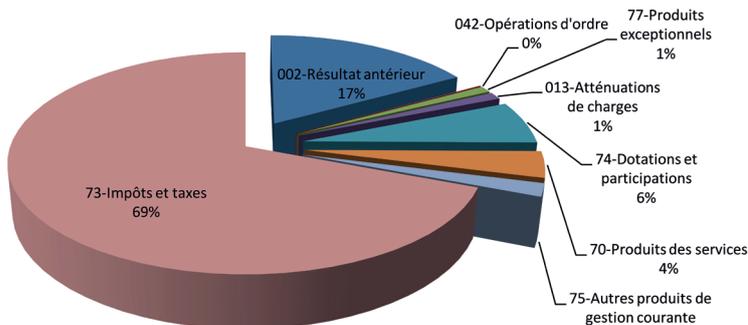
- De poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services,
- De ne pas augmenter la pression fiscale, comme c'est le cas depuis 2014,
- De contenir la dette en excluant à nouveau le recours à l'emprunt pour les investissements programmés en 2018.

Il est présenté avec reprise des résultats de l'exercice 2017 du budget principal.

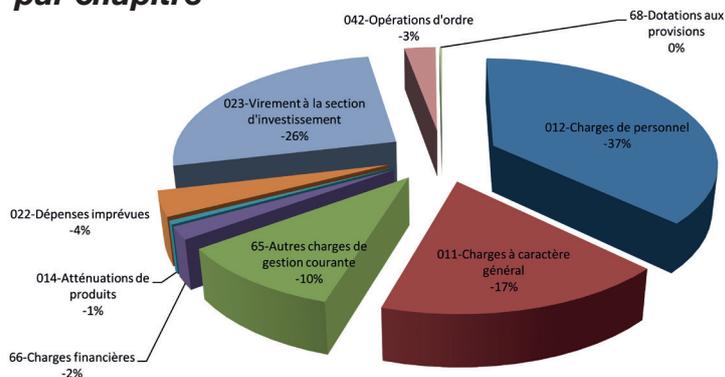
Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 5 270 470,20 € soit un budget en très légère diminution (-0,34%) par rapport à celui de 2017 (5 288 646,12 €).

Recettes de fonctionnement par chapitre



Dépenses de fonctionnement par chapitre



Section d'investissement

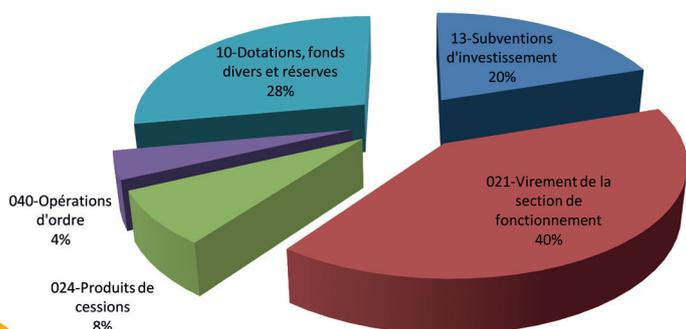
La section d'investissement s'équilibre à 3 396 221,66 €.

Recettes

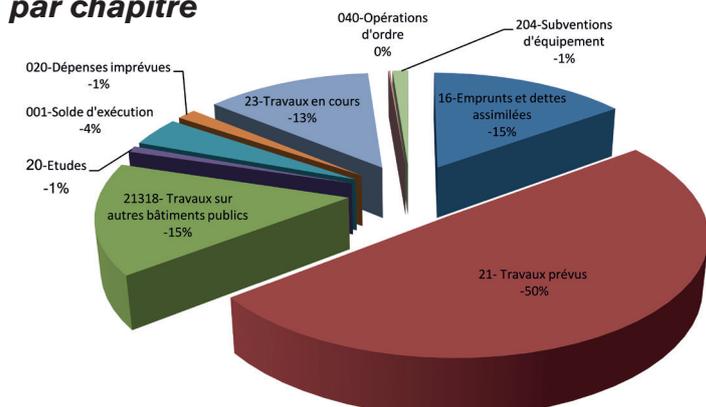
Les recettes ne comprennent aucun emprunt mais la vente de deux biens : ex-école Saint Alban (dont l'acte de vente a été signé en début d'année) et la maison place de la Roubine acquise en 2014 et qui sera mise en vente en fin d'année après réalisation des travaux (suppression des garages).

Des subventions importantes sont inscrites au budget (673 603 €) dont dépendra l'exécution des dépenses (certains investissements pourront être revus à la baisse ou différés dans le temps si les subventions ne sont pas obtenues à la hauteur espérée – cas de la 2e tranche de travaux pour la vidéo protection par exemple).

Recettes d'investissement par chapitre



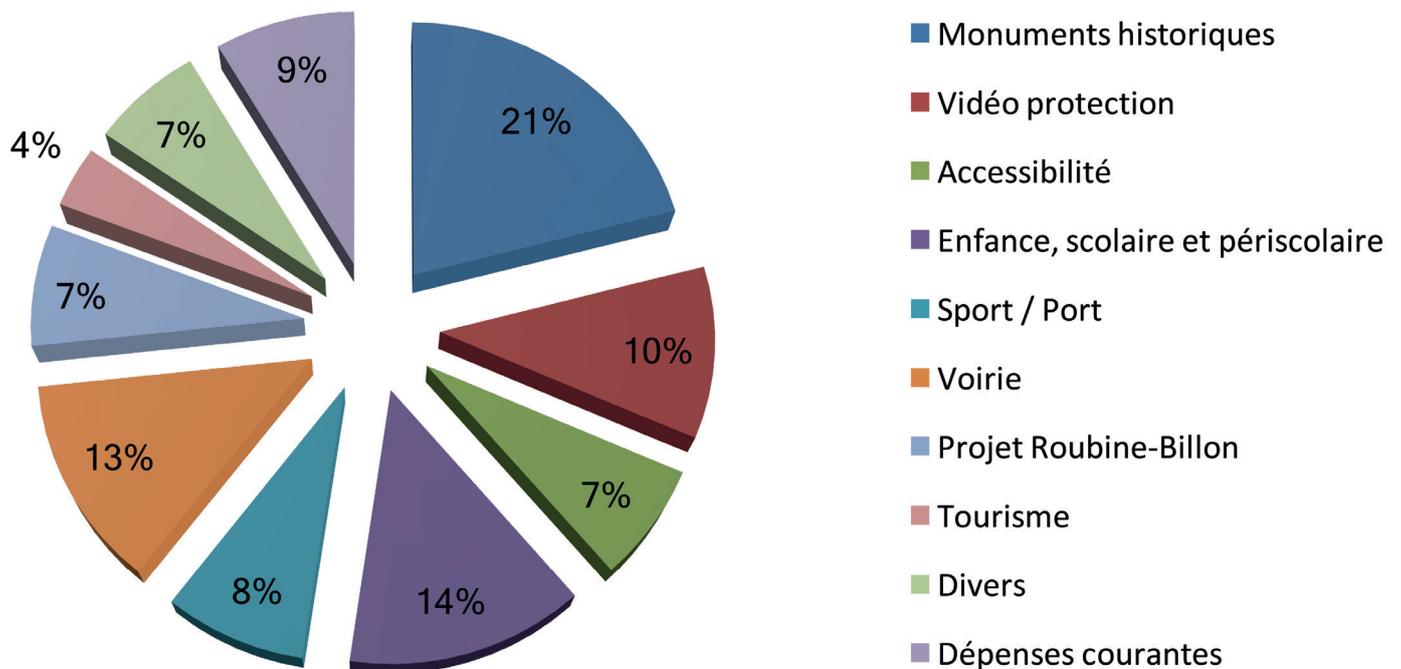
Dépenses d'investissement par chapitre



Les principaux projets de l'année 2018 sont les suivants (les montants indiqués ci-après ne comprennent pas les crédits de report des travaux engagés en 2017 et qui sont en cours de réalisation) :

- L'acquisition d'un bien immobilier avec terrain permettant d'accueillir la crèche intercommunale s'élève à 200 000 €
- Travaux divers sur monuments historiques pour 54 000 €
- Travaux dans les écoles Lamarque et Roubine pour 128 800 € (accessibilité, toiture, peinture)
- Travaux maison des chevaliers pour 309 300 € (dont 80% de subventions)
- Travaux accueil périscolaire Esplanade pour 40 150 € (accessibilité, cour)
- Accessibilité bibliothèque pour 36 500 €
- Fin des travaux de voirie et éclairage public cité la victoire pour 65 000 €
- Maîtrise d'œuvre et travaux préliminaires du projet Roubine-Billon pour 140 000 €
- Réfection de la rue de la République et de la rue Chalès pour 50 000 € (financement à 50% par la Communauté de communes DRAGA)
- Création d'un cheminement piétonnier et reprise de la voirie chemin de Bayne pour 124 000 €
- Travaux d'aménagement bassin nautique du port pour 137 500 € (dont plus de 70% de subventions)
- 2e tranche vidéo protection pour 196 800 € (sous réserve d'un minimum de 65% de subventions)
- Toilettes automatiques place de la plaine pour 50 000 €
- Remplacement d'un véhicule au service technique pour 22 000 €
- Budget d'investissement pour le conseil municipal des enfants pour 10 000 €
- Opération programmée de l'habitat pour 34 050 €

Répartition des investissements par nature



Plus d'informations sur le site internet de la commune www.mairie-viviers.fr/fr/vie-municipale/budget.

■ Pour rappel : nouveau rythme, nouvelle organisation



Au mois de décembre 2017, la municipalité avait lancé une concertation avec toutes les écoles de la commune et les représentants des parents d'élèves afin d'engager une réflexion et de déterminer si nos élèves devaient maintenir un rythme scolaire de 4.5 jours ou adopter une semaine de 4 jours. Une enquête publique avait été aussi proposée aux vivarois pour déterminer les attentes et les besoins des familles. Les résultats de cette enquête, disponible sur le site de la ville, font apparaître que plus de 75 % des familles opteraient pour le retour à la semaine des 4 jours avec comme coupure le mercredi toute la journée.

Après les votes des différents conseils des écoles et validation de l'inspection académique, de nouveaux horaires ont été validés :

	Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi	
Ecoles Publiques	Matin	Après-midi
Ecole Lamarque	8h25 – 11h55	13h25 – 15h55
Ecole La Roubine	8h30 – 12h00	13h30 – 16h00

Ecoles Privées	Matin	Après-midi
Ecole St Régis	8h30 – 12h00	13h30 – 16h00
Ecole Notre Dame	8h40 – 12h10	13h40 – 16h00

Le service scolaire et périscolaire travaille actuellement sur une nouvelle organisation adaptée en fonction de ces horaires. Le retour de la semaine à 4 jours ne permet pas de poursuivre les TAC (Temps d'Activités Complémentaires) du lundi et du jeudi. Bien entendu, un service d'accueil éducatif périscolaire sera assuré tous les jours le matin, midi et en fin d'après-midi. L'ALPEV proposera un accueil de loisirs le mercredi matin et après-midi.

Les accueils se dérouleront toujours à l'Esplanade pour les enfants scolarisés dans les écoles de St régis et de Notre Dame. Les locaux à l'école Lamarque permettront d'accueillir les plus petits.

Petite nouveauté pour l'élémentaire : une demande d'agrément est en cours afin de recevoir à l'école de la Roubine les enfants scolarisés du CP au CM2.

■ Chantier international de jeunes 2018, 4 ans de partenariat !

Le 18 mai dernier, l'ensemble des partenaires étaient réunis en Mairie pour finaliser l'organisation du chantier 2018.

Principale nouveauté pour cette 4ème année, le chantier ne se déroulera pas sur 2 mais 3 semaines ! Un changement important qui a nécessité un travail conséquent et une forte mobilisation de la part de tous les intervenants.

Cette année, Viviers accueillera 8 jeunes dont 5 filles en provenance de la Turquie, du Mexique, de la Russie, de l'Espagne et de France, plus exactement de Viviers !

La majeure partie des travaux au programme de ce chantier porteront sur la rénovation de la Maison des chevaliers avec notamment la réhabilitation de la cave qui accueillera le garage à vélos du gîte d'étape cycliste. Au programme : taille de pierres, enduit à la chaux, décroustage, pavage...

Mais le chantier international ce n'est pas que des travaux, c'est aussi et surtout un moment de rencontres, de partage de connaissances et de cultures, de découverte et de fête ! Pour cela, les intervenants ont prévu un certain nombre d'animations avec entre autres : la participation au repas républicain offerte par la Mairie, un travail de graff' avec les clubs du stade organisé par la Mairie, la descente des gorges de l'Ardèche proposé par le CICP, la visite de la Caverne du Pont d'Arc offerte par le Département, un concert de Amir à Pierrelatte offert par la Mairie, un ciné de plein air organisé par le service jeunesse de la DRAGA... sans oublier les diners chez l'habitant.

Un grand bravo et merci à l'ensemble des personnes qui entoure Christel Pezzotta, adjointe à la jeunesse, pour mener à bien ce projet ! Merci au CICP, à Jeunesse et Reconstruction, au service jeunesse de la DRAGA et aux associations pluriels et ADSEA 07.

Le chantier 2018 c'est :

Subvention mairie : 4000 euros

Subvention draga : 2000 euros

Urbanisme et Patrimoine

Travaux Maison des Chevaliers



Les travaux d'urgence de la Maison des Chevaliers vont bientôt pouvoir être lancés. Ils concernent la mise en sécurité des toitures, planchers et façades de la zone A comprenant la partie classée Monument Historique, dont celle à l'arrière de la façade Renaissance. Ils vont assurer aussi la mise en sécurité des décors peints retrouvés lors des études de l'équipe de l'atelier d'architecture « Architecture & Héritage », tenue par M. Renzo WIEDER, architecte DESTD. Ces études sont suivies de près par la Municipalité ainsi que par l'Architecte des Bâtiments de France M.VILVERT et la DRAC avec M.VERMOREL comme représentant. Ces travaux de confortement des toitures, mise hors d'eau et hors d'air des volumes devraient démarrer à l'Automne 2018, après un appel d'offres lancé fin juin. Par la suite il est question de continuer l'investissement dans la Maison des Chevaliers pour arriver très bientôt à l'ouvrir au public. C'est pourquoi les travaux de la zone A devraient être poursuivis par ceux de la zone B puis C afin qu'une mise hors d'eau et hors d'air complète soit réalisée rapidement. S'en suivra alors un vrai travail de programmation des lieux pour une occupation en continue.

Loto du Patrimoine, joli lot pour Viviers !

Le 29 mars dernier notre Maison des Chevaliers (dont la remarquable façade Renaissance a été commandée par Noël Albert) a été sélectionnée par le comité piloté par Stéphane Bern et la Fondation du Patrimoine pour faire partie des 250 monuments en périls qui seront assurés de recevoir une aide financière. A l'annonce de cette action, plus de 2 100 sites avaient postulé. Cette sélection de notre Maison des Chevaliers montre l'importance d'un tel monument et réconforte la municipalité dans son choix d'ouverture à la visite dans les meilleurs délais.

L'aide apportée par cette subvention exceptionnelle, couplée à l'aide active de la Région et du Département, pourra donner un coup d'accélération à ce projet et ouvre des possibilités qui donneront à notre centre ancien de pouvoir attirer encore plus de visiteurs, permettant à terme sa revitalisation.

Pour Viviers, le montant global des travaux d'urgence s'élève à environ 700 000 € et la part restant à charge de la commune serait de 140 000 € soit 20%.

Le 13 septembre (veille des Journées Européennes du Patrimoine), quatorze des 250 monuments emblématiques sélectionnés seront isolés pour bénéficier des recettes du Loto Patrimoine proposé par la Française de Jeux. Ces recettes constitueront un fonds spécifique baptisé « Patrimoine en péril », géré par la Fondation du Patrimoine. Ces 14 monuments seront eux assurés d'être financés en totalité.

En attendant de pouvoir jouer au loto, vous pouvez d'ores et déjà soutenir la restauration de la Maison des Chevaliers dans le cadre de la souscription lancée auprès de la Fondation du Patrimoine pour la première tranche de travaux d'urgence. Dès lors que le montant collecté aura atteint les 8 000 €, la Fondation du Patrimoine versera à la commune la somme de 20 000 € ! Merci d'avance à celles et ceux qui pourront se mobiliser à nos côtés pour la sauvegarde de ce bâtiment emblématique de notre patrimoine :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/maison-des-chevaliers-a-viviers>



Débroussaillage obligatoire, des conséquences non négligeables !

Depuis 1985, en Ardèche le débroussaillage autour des habitations ou installations de toutes natures situées à proximité des bois et forêts est une obligation (Art L.134-6 du Code Forestier).

En zone Urbaine : les propriétaires ont l'obligation de débroussailler la totalité des terrains et un élagage à 2 m du sol doit également être réalisé.

En zone non Urbaine : les propriétaires doivent débroussailler de façon permanente dans un rayon de 50m autour de l'habitation. Les chemins privés desservant l'habitation doivent être également débroussaillés sur une largeur de 2m de part et d'autre.

Les objectifs à atteindre dans le cadre du débroussaillage ne sont pas négligeables car ils portent sur le risque d'incendie. Nous sommes dans une région très sèche et sommes particulièrement concernés par ce risque qui s'accroît fortement avec les chaleurs estivales.

Le débroussaillage permet en effet de :

- Ralentir la propagation du feu,
- Diminuer sa puissance, les émissions de chaleur et de gaz,
- Eviter que le feu n'atteigne les parties inflammables de l'habitation et de ses dépendances (volets, gouttières en PVC...),
- Faciliter l'intervention des moyens de lutte contre l'incendie.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez prendre contact avec la cellule « INFORMATION – CONTROLE DEBROUSSAILLEMENT » du SDIS 07, le vendredi matin de 9h à 12h au 04 75 66 36 83.

Sport et Associations

■ Course hors stade « La Vivaroise »

Cette année la 6ème édition de la course hors stade la vivaroise s'est déroulée le dimanche 4 mars sous un beau soleil hivernal. 200 participants étaient au départ, record d'inscription battu !

Cette année, petite nouveauté, le sens de la course a été modifié pour des raisons de sécurité. Les coureurs partaient du gymnase en passant par la vieille ville et son centre ancien magnifique (Maison des chevaliers, Ville haute, Cathédrale...)



pour rejoindre les bords du Rhône le long de la ViaRhôna, tout en contournant l'archange St Michel à travers les champs de pêcheurs.

Toutes les catégories ont été récompensées ainsi que tous les enfants. Nous remercions notre sponsor Arobase Informatique, magasin de prestations informatiques à Viviers, pour son soutien.



■ Saison piscine 2018



La piscine a ouvert ses portes le lundi 19 juin pour les scolaires et le public.

Nous espérons que le beau temps sera au rendez-vous et que nous pourrons profiter de la piscine jusqu'au 25 août.

Les horaires d'ouverture au public sont :

du lundi au samedi de 12h30 à 18h30, sauf en période scolaire où elle n'ouvrira qu'à partir de 15h30.

Cette année encore, le maître-nageur vous propose des cours de natation et d'aquagym. Retrouvez toutes les informations sur notre page Facebook *Ville de Viviers* ou à l'accueil de la Mairie et de la Piscine.

■ Forum des associations

Le forum des associations aura lieu le **dimanche 9 septembre 2018** au gymnase les Moulinages de 14h à 18h et sera clôturé par un apéritif offert par la municipalité.

Les exposants pourront venir s'installer à partir de 11h30.

Expression des élus *n'appartenant pas à la majorité municipale*

En application de l'article L. 2121-27-1 du CGCT, sur tous les supports d'information portant sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace sera destiné à l'expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition légale sont définies à l'article 28 du règlement intérieur. A ce titre, vous trouverez ci-dessous les textes des élus qui ont souhaité utiliser cet espace d'expression.

Viviers Bleu Marine - Tous ensemble pour l'avenir et le devenir de Viviers !

Vivaroises, Vivarois,

Comme à l'accoutumée, vos deux élus Jean-Pierre SARTRE et Alain BARNIER, se préoccupent des deniers publics fournis par les contribuables Vivarois et nationaux. La majorité municipale a présenté ses chiffres, en mentionnant des budgets maîtrisés tout en précisant que nous faisons mieux que d'autres !

L'argumentation est légère, ce n'est pas parce d'autres font pire, que c'est forcément mieux chez nous, aucuns effets d'embellissements, et cadre de vie significatif sur notre commune. Nous en avons pris acte, mais étant en désaccord sur les orientations budgétaires de la majorité municipale, nous avons voté « contre ».

Nous avons voté contre l'ensemble des subventions aux associations, car c'est une demande de vote global de la totalité des fonds distribués, et non par partition, bien plus logique. De nombreuses incohérences d'octroi de subventions ont été soulevées sur certaines associations. Il est bien sûr évident que toutes nos associations vivaroises se doivent d'être soutenues, et aidées... Mais pas n'importe comment, ni à n'importe quel prix, afin d'en favoriser certaines, mais en lésant d'autres, parce qu'un montant a été déterminé, mais mal

réparti !

Pour rappel à nouveau : L'information légitime due aux administrés Vivarois par la majorité municipale reste absente, en prenant pour dernier exemple (et il y en a bien d'autres) : le transfert de compétence « gestion eau, et assainissement » vers la CCDRAGA, avec un changement de prestataire... Exit SAUR, bonjour VEOLIA, sauf que les administrés ont reçu des factures, sans aucune explication, et que les factures n'iront qu'en augmentant.

D'autre part sur le remake de « la folie des grandeurs » du projet roubine, nous mettrons en rappel notre précédent droit d'expression concernant nos préoccupations : absence de réflexions pour l'argumentation de ce projet concernant le développement économique, le tourisme, et l'habitat afin de justifier ces millions d'euros investis, et qui déborderont sur la gestion financière du prochain mandat 2020/2026.

On fait pourtant voter un budget, bien qu'aucune réunion publique d'information de ce projet, n'ait été réellement portée aux administrés.

*Alain BARNIER, Jean-Pierre SARTRE
Elus sur la liste "VIVIERS BLEU MARINE"*

Bonjour à toutes et à tous.

Je ne serais pas trop exhaustif sur les quelques points qui me tiennent à cœur.

Tout d'abord sur le projet du nouvel EHPAD dont les travaux devraient commencer en 2020 (dauphiné du 24 janvier 2018).

C'est une habitude à VIVIERS de ressortir des cartons ce projet à chaque fois qu'une élection se pointe à l'horizon, si l'on devait tenir compte des premières pierres posées à chaque promesse, l'établissement serait déjà construit, mais bon, cela fait au moins 20 ans que cela dure en créant de faux espoirs au personnel qui lui, n'en peut plus d'attendre !!!

Du concret, messieurs des hautes instances et moins de blabla politique, tel est ma vision des choses !

Ensuite, sur le projet de la crèche ainsi que sur la nouvelle déchèterie de VIVIERS.

Il est urgent de finaliser ces projets qui sont déjà sur les rails mais «rien est acquis pour le moment mais disons que ma volonté est de pouvoir arriver à des fins heureuses rapides » dixit le Président de la

communauté de communes ! (brèves DRAGA Avril 2018) C.O.F.D

Pour finir, le projet d'aménagement billon roubine .

Que du temps perdu avec les copil et les cotec dont les membres, dont je fais partie, sont las de propositions inadaptées pour notre ville. Les idées et propositions des élus-es présents-es ne sont pas considérées ni étudié par le bureau d'étude retenu par la municipalité, nous qui sommes du terrain tout de même et proche de nos concitoyens, ce projet à mon sens doit être réfléchi en profondeur avec les vivaroises ,les élu-es du copil-cotec et le bureau d'étude retenu.

Pour finir, ces trois points ont un point commun : le PLU-i, compétence de la comcom, le conseil municipal à lancé une demande urgente de révision de notre PLU, nous verrons le temps que cela prendra, en attendant, nos jeunes ont le choix d'aller construire ailleurs ou de payer une fortune les quelques terrains constructibles qui restent sur viviers et dont certains qui se reconnaitrons n'ont pas de scrupule de les proposer au tarif prohibitif.

*Antoine MURCIA
Elu sur la liste "RASSEMBLEMENT DÉMOCRATIQUE VIVAROIS"*

Défendre et soutenir des projets, des initiatives qui répondent aux attentes des Vivarois quelque soit la couleur politique car vous nous avez élu pour cela... servir l'intérêt général. J'ai voté le budget 2018 car il fait preuve de bon sens, de rationalisation des dépenses dans une réalité budgétaire restreinte sans augmenter les impôts et de réponses aux problématiques locales notamment par la mise en place de caméras pour lutter contre la délinquance même si nous attendons rapidement une réponse nationale forte, par l'aménagement de la Roubine et de l'espace Billon, enfin, qui apportera apaisement à la vie locale et l'impulsion nécessaire au développement de l'économie locale et donc qui aidera au maintien des services publics menacés par les privatisations voulues par nos dirigeants nationaux mais aussi pour la défense de notre patrimoine Ardéchois. J'ai soutenu les associations Vivaroises, acteurs important de la vie locale mais

en exigeant des dossiers clairs et complets pour bénéficier des subventions publics.

J'ai réussi à vous faire entendre en imposant la transparence de la subvention apportée au CCAS afin que nous soyons informés de l'utilisation de cet argent public.

Nous nous devons d'être présents pour soutenir des projets locaux importants afin de faire avancer et de faire vivre Viviers, certains restent enfermés dans une opposition stérile par ambition personnelle ceci n'a jamais été et ne sera jamais mon cas.

Je souhaite qu'une approche plus constructive et bénéfique soit apportée à nos petites entreprises et qu'un soutien plus important soit donné à nos anciens combattants...nous y travaillons.

*Céline PORQUET
Elue sur la liste "VIVIERS BLEU MARINE"*

■ Franche réussite pour le premier Grand Marché de Noël de Viviers

En 2017, la Mairie et Viviers Animations se sont associées pour organiser un Grand Marché de Noël. Le cadre choisi pour cet événement était parfait : la Cour d'Honneur de l'Hôtel de Ville. Un lieu magnifique pour un événement féérique.

Le nombre d'exposants a simplement été multiplié par 4 avec pas moins de 40 stands composés uniquement de producteurs, artisans et créateurs locaux.

La journée était orchestrée par de nombreuses animations gratuites : manège, ballade en poneys, maquillage pour enfants, envolée de lanternes, ... qui ont ravi petits et grands.

Un gros travail d'organisation et de préparation a été nécessaire pour parvenir à ce résultat, un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies, les agents municipaux, les bénévoles et les partenaires de l'événement.

En 2018, compte tenu de cette première réussite, ce n'est pas sur une mais 2 journées que se déroulera notre Grand Marché de Noël !

Notez d'ores et déjà la date dans vos agendas : rendez-vous les **samedi 15 et dimanche 16 décembre 2018** !

Renseignements et inscriptions des exposants (emplacement gratuit, caution de 50€) : contact@mairie-viviers.fr



■ Chasse aux œufs géante, 2ème édition !

Le lundi 2 avril s'est tenue la 2ème Chasse aux œufs géante de Viviers qui s'est déroulée dans la cour et le parc de l'Hôtel de Ville. 87 enfants âgés de 2 à 9 ans étaient au départ de cette chasse qui a pris la forme d'une chasse au trésor. En effet, les équipes devaient répondre à des énigmes, devinettes et autres charades pour cumuler les œufs factices et obtenir la récompense chocolatée !

Les élus du Conseil Municipal des Enfants ont participé activement à l'organisation et ont aidé leurs camarades dans leur quête.

Un grand bravo et merci aux participants !

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition et peut être de nouvelles surprises...



■ Centenaire de la Guerre de 14-18

Le 11 Novembre prochain sera célébré le Centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale. A cette occasion, la Municipalité ainsi que les associations d'anciens combattants souhaitent rendre un hommage particulier aux victimes de cette guerre et présenter aux plus jeunes, à travers une exposition d'archives de l'époque, ce qui s'est passé à Viviers.

Nous lançons donc un appel à toutes les personnes qui auraient des écrits, des cartes, des photos, ... de soldats, d'installations, de bâtiments qui datent de cette période.

Le devoir de mémoire est important, nous comptons sur votre générosité pour participer à cette action. Bien entendu, les documents originaux ne seront pas utilisés directement mais reproduits pour ne pas les altérer.

Pour plus de renseignements ou pour fournir des documents, veuillez contacter le service Communication et Festivités au 04 75 49 86 10 ou à communication@mairie-viviers.fr.

■ Carnaval 2018 - Une histoire colorée pour accepter les différences...



C'est avec une grande joie que les enfants de la commune ont préparé le dernier Carnaval de Viviers.

Depuis le mois de janvier, le service scolaire et périscolaire a donné la possibilité aux jeunes vivarois de s'investir sur la préparation de cette manifestation en mettant en place pendant les T.A.C (Temps d'Activités Complémentaires) des ateliers d'arts plastiques, chant, danse, jeux théâtraux...

Les groupes d'enfants étaient répartis en fonction de leur âge ; chaque groupe s'était « métamorphosé » en une tribu pour créer une société imaginaire avec ses coutumes, sa culture, ses règles, ses rites. Les animateurs du service périscolaire et les intervenants de la compagnie « Tête à plumes » ont accompagné nos jeunes vivarois pour concevoir de gigantesques totems symbolisant la couleur de leur tribu.

Lors du défilé, les vivarois ont découvert le pays de chaque tribu et ont pu apprécier les spectacles préparés depuis 6 semaines. Même si le monde imaginaire de ce carnaval était utopique, le Carmantran était symbolisé par un dragon qui, sans scrupule, semait la terreur. Heureusement, une petite fille nommée Rainbow (interprétée par Marina TAVARES, animatrice) accompagnée d'un magnifique oiseau (fabriqué par les élus du Conseil Municipal des Enfants) ont terrassé et brûlé ce maléfique personnage.

Le service périscolaire remercie l'ALPEV, l'APAEPV, l'APEL, l'école de musique de Viviers et Viviers animations pour leur participation et leur contribution à la réussite de cette manifestation.

■ A noter dans vos agendas : Repas Républicain 2018 !

Comme chaque année, la Ville de Viviers en partenariat avec Viviers Animations vous invite à réserver votre soirée du vendredi 13 juillet pour notre grand Repas Républicain.

Au programme : un moment convivial autour d'un bon repas, un magnifique feu d'artifices suivi d'un bal. Plus d'informations très prochainement !

